



Faute médicale ou aléas thérapeutique

Par **Ameliapound**, le **04/09/2015** à **22:48**

Bonjour.

J'ai été victime lors de mon accouchement par spatule d'une hémorragie d'un délabrement vaginale ainsi que d'une désinsertion partielle de l'urètre et d'une suture de celui ci.

Lors de mon expertise médicale la désinsertion n'a pas été retenue seule la suture à été mentionnée et ne constitue pas une faute. Je voudrais savoir si la désinsertion partielle de l'urètre est une faute ou un aléas thérapeutique pour envisager la suite des événements.

Merci

Par **virginie13131**, le **17/09/2015** à **12:20**

Bonjour difficile de répondre à cette question car je ne suis pas médecin. En tout cas, j'ai été victime également de déchirures graves lors de mon accouchement. Je me bats actuellement avec l'hôpital pour faire reconnaître mes préjudices, douleurs et tt ce qui s'en suit. J'ai pris un avocat qui me soutient énormément dans mes démarches . Pour l'instant nous en sommes à l'expertise qui est en ma faveur car l'avocat m'a accompagné aussi à la visite. Je vous souhaite un bon rétablissement et faites valoir vos droits